



Formation continue

☎ 04 94 58 58 22

@ formationcontinue@ifvps.fr

🌐 <https://www.ifvps.fr/formation>

Espace André
401 B chemin des Plantades
83130 LA GARDE

N° de déclaration d'activité **93.83.04918.83**
(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)



Public concerné et Prérequis :

- Vous êtes cadre de santé, infirmier, aide-soignant ou personnel administratif
- Vous souhaitez acquérir des connaissances sur la législation hospitalière en vue d'un concours.

(Pas de prérequis)

Nombre de participants :

- De 6 à 18 maximums

Durée :

21 heures (3 jours)

Calendrier :

Nous contacter : **04 94 58 58 22**

Tarifs 2024 :

INTER : 450 € / personne

Tarif de groupe ou formation INTRA, nous contacter : **04 94 58 58 22**

Législation hospitalière

Cette formation se propose de faire le point sur les évolutions législatives et réglementaires relatives à l'institution hospitalière. Un accent particulier sera mis sur l'organisation interne, le fonctionnement de l'hôpital et le statut des personnels.

OBJECTIFS

Les objectifs sont de permettre aux participants de :

- Situer l'hôpital dans le système de santé
- Comprendre les évolutions hospitalières et se repérer dans l'organisation hospitalière
- Situer leur rôle et être dans une posture d'acteur dans les missions et l'organisation des activités de l'hôpital

CONTENUS

- L'institution hospitalière au sein du système de santé français
- La nouvelle loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016
- La loi hospitalière : HPST, les principales dispositions
- Les activités des établissements publics de santé : missions et obligations
- L'organisation interne des établissements publics de santé
- La responsabilité des établissements publics de santé
- Le fonctionnement économique et financier
- Le statut du personnel à travers le statut de la fonction publique hospitalière
- Le majeur protégé et les mineurs

METHODES ET MOYENS

- Adaptation du contenu et des méthodes aux besoins et attentes spécifiques des participants
- Échanges et débats avec les participants sur les problématiques actuelles
- Remise d'un livret pédagogique comprenant les principaux textes et documents exposés

DISPOSITIF D'EVALUATION

Elle porte sur **l'atteinte des objectifs et sur la satisfaction des stagiaires** :

Elle aborde les thèmes suivants :

- La décision d'inscription en formation.
- Le niveau d'atteinte des objectifs présentés dans le programme.
- La réponse de la formation aux attentes de la formation.
- La pédagogie mise en œuvre par l'intervenant.
- Le déroulement de la formation.
- L'appréciation globale du stagiaire.

Elle porte sur l'évaluation de l'acquisition des savoirs constitutifs par un questionnaire d'évaluation

Une attestation de fin de formation est remise aux stagiaires

INTERVENANTS

Avocat spécialisé dans le droit de la santé

DEMARCHE HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, il est possible de mettre en place un parcours spécifique d'aménagement de la formation. Contactez notre référent Handicap : **Mme Estelle LAVE**, estelle.lave@ifvpps.fr Tél. : **04 94 00 58 78**

401B, chemin des Plantades, 83130 La garde



Ce bâtiment est accessible à tous.

Du personnel est disponible à l'accueil afin de vous informer sur l'accessibilité du bâtiment et des services